

<https://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-Greve-EPL-AgroCampus-47.html>



Préavis de Grève EPL AgroCampus 47 à compter du 30 mars 2026

- En Région -



Date de mise en ligne : mardi 24 mars 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Madame la Ministre, Monsieur le Directeur Général,

Le SNETAP-[FSU](#), membre de l'Élan commun dépose ce jour un préavis de grève du 30 mars 2026 au 14 juillet 2026, au nom des personnels de l'établissement d'AgoCampus47.

Par cet acte, **les personnels dénoncent la décision unilatérale de la direction de cet établissement de geler l'avancement des personnels contractuel·les sur Budget de l'[EPL](#).**

Les personnels dénoncent **cette décision brutale, unilatérale**. Historiquement c'est la première fois que cela se produit dans l'établissement. Les personnels considèrent que la situation financière de l'établissement ne requiert pas une telle mesure au détriment des salarié·es. Cette décision intervient juste après une séquence durant laquelle les équipes du [CEA](#) et du [CFPPA](#) ont été fortement sollicités dans la mise en place des certifications dans le cadre d'une démarche qualité. Les agent·es effectuent leur travail consciencieusement et sont pleinement impliqué·es dans les diverses missions au sein de l'établissement.

Les personnels exigent l'application des règles d'avancement de carrière.

Pour ces raisons, le SNETAP-FSU, membre de l'Élan commun dépose un préavis de grève couvrant la période du 30 mars au 14 juillet prochain.

Soyez assurés, Madame la ministre, Monsieur le Directeur général de notre détermination à défendre le service public d'Éducation et ses agent·es ainsi que leur droit à une juste rémunération.